

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 01 MARS 1988

N° 0629 / 15.00

FERWAFA

reçu le 01 MARS 1988

n° 19418

A traiter par *Al*

Monsieur le Président du Club
KIYOVU SPORTS
B.P. 12 KIGALI

Monsieur le Président,

En réponse à votre lettre du 27 Février 1988, je porte à votre connaissance que votre équipe de football est autorisée à se rendre à BUJUMBURA pour y livrer des matches amicaux du 4 au 7 Mars 1988.

Veuillez par conséquent contacter le Service de l'Immigration et Emigration pour remplir les formalités d'usage.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BSY

C.P.I.h:

- Monsieur le Président de la FERWAFA
KIGALI
- Monsieur le Secrétaire Général du Service Central de Renseignements
KIGALI

